

Lettre d'information COVID-19

Messieurs les parlementaires, Monsieur le président du Conseil départemental, Mesdames et Messieurs les présidents des Communautés d'agglomération et Communautés de communes, Mesdames et Messieurs les maires et Mesdames et Messieurs les présidents des Chambres consulaires

Le département de Loir-et-Cher, comme l'ensemble de notre pays, est confronté à une explosion épidémique avec des indicateurs épidémiologiques jamais atteints, qui se traduisent par **un afflux de plus en plus important de patients dans nos services hospitaliers, sans que cela ne crée toutefois de tension à ce stade dans les services de réanimation.**

Pour faire face à cette vague d'une ampleur inédite, **tout est mis en œuvre localement pour accentuer les efforts de vaccination**, qu'il s'agisse de la première dose ou du rappel accessible dès trois mois après la dernière injection. Pour les publics les plus jeunes, les premières vaccinations ont débuté ce mercredi au centre de vaccination de Vendôme. Elles vont se poursuivre et s'accroître dans les prochains jours.

Alors que la moitié des personnes éligibles à la dose de rappel restent à vacciner, on constate que **de nombreux créneaux sont encore disponibles** sur la plate-forme Doctolib, dans tous les centres de vaccination de notre département. C'est pourquoi, une nouvelle fois, **j'en appelle à la responsabilité de chacun pour se faire vacciner ou recevoir sa dose de rappel.** Il nous faut **accentuer nos efforts et augmenter les injections dans les prochains jours** pour protéger un maximum de Loir-et-Chériens.

Enfin, vous trouverez au verso de cette lettre le détail des **nouvelles règles d'isolement et de quarantaine**, en vigueur depuis le 3 janvier.

Il nous faut tenir ensemble. Merci à toutes et tous pour votre mobilisation.

François Pesneau, préfet de Loir-et-Cher

Situation COVID-19 au 04 janvier 2022 (données non consolidées)

- > Taux d'incidence au niveau national : **1 752,53 / 100 000 hab.**
- > Taux d'incidence pour la Région Centre-Val de Loire : **1 184 / 100 000 hab.**
- > Taux d'incidence pour le Loir-et-Cher : **888 / 100 000 habitants**

Vaccination

Vaccination au 04 janvier 2022 :

- > Nombre de personnes vaccinées avec 1 dose : **265 671**
- > Nombre de personnes complètement vaccinées : **262 129**
- > Nombre de personnes ayant reçu leur dose de rappel : **123 233**

Suivi des cas

- > Nombre de patients zéro entre le 31 décembre et le 6 janvier : **4 659**
- > Nombre de cas contacts entre le 31 décembre et le 6 janvier : **1 545**

Les données figurant dans cette lettre proviennent de l'ARS et de la CPAM.

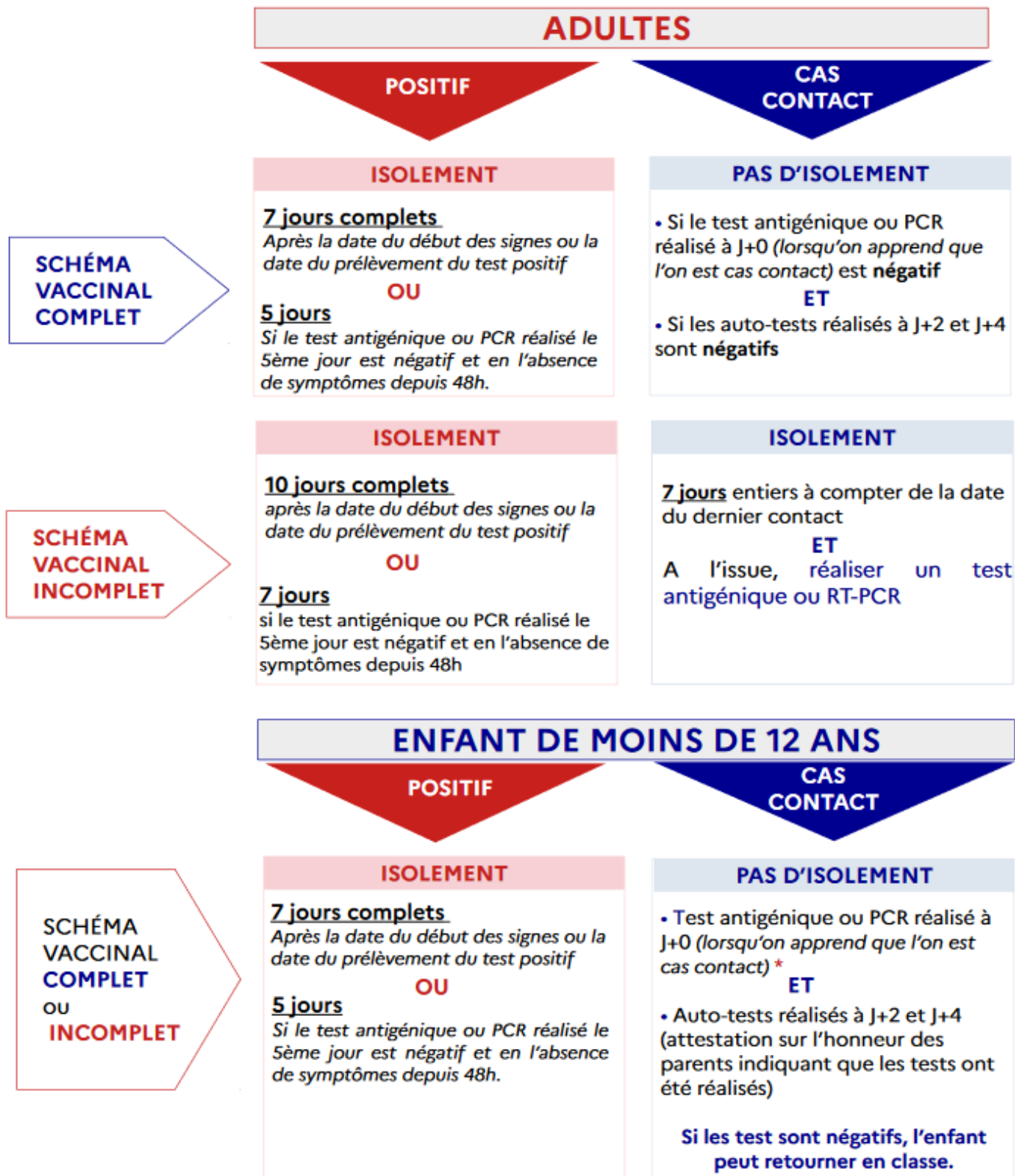
Vous pouvez consulter ces chiffres sur le site de l'ARS :

<https://www.centre-val-de-loire.ars.sante.fr/covid-19-situation-et-informations-en-centre-val-de-loire>

Afin de faire face à la diffusion extrêmement rapide du variant Omicron et de maintenir dans le même temps la vie socio-économique en France, les règles d'isolement et de quarantaine évoluent.

À partir du 3 janvier 2022, les règles d'isolement sont les mêmes pour les personnes positives ou cas contact quel que soit le variant (Delta ou Omicron).

Ces mesures s'appliquent également à l'Éducation nationale, personnels et élèves.



*S'il y a un cas positif dans une classe, tous les élèves de la classe doivent présenter un test antigénique ou PCR négatif pour rester en classe.